



Direction générale territoires

Délégation Nantes

Service développement local

Référence : S2025-02-0812

Affaire suivie par :
Laurene STORDEUR

Tél. 02 44 76 73 17

Pôle Relations Usagers Multicanales
Arrivée secteur Courrier

28 FEV. 2025



Nantes Métropole
2 cours du Champ de Mars
44923 NANTES CEDEX 9

**Objet : Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLUm -
réaménagement de l'école Saint Michel à NANTES**

Madame la Présidente,

Par courrier en date du 28 janvier 2025, vous avez consulté le Département procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan d'Urbanisme métropolitain (PLUm) pour le réaménagement de l'école Saint-Michel à Nantes.

Ce projet n'appelle pas de remarque particulière de la part du Département qui émet un avis favorable sur cette opération.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Président du conseil départemental
Le Vice-président solidarité et cohésion des territoires
Jean CHARRIER

Signé électroniquement par : Jean CHARRIER
Date de signature : 26/02/2025
Qualité : Vice-président solidarité et cohésion des territoires